

Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 13

No. FDS: 370231

V001.0 Révision: 27.05.2016

Date d'impression: 07.06.2016

Remplace la version du: -

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Loctite Power Epoxy Metal

Loctite Epoxy Metal Syringe 5 min, Comp. A

Contient:

Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Colle époxide à 2 composants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000 Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency): +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant de la peau Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseil de prudence:

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

Conseil de prudence:

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3. Autres dangers

Les personnes allergiques aux résines époxydes ne doivent pas être mises en contact avec le produit. Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Résine de réaction

Substances de base pour préparations:

Résine époxyde

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700) 25068-38-6	500-033-5 500-033-5 01-2119456619-26	60- 80 %	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 2 H411
aluminium en poudre (pyrophorique) 7429-90-5	231-072-3	1-< 3 %	Water-react. 2 H261 Pyr. Sol. 1 H250

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il appraît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU: Rougeurs, inflammation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à température ambiente.

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle époxide à 2 composants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour

France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
carbonate de calcium 471-34-1 [CALCIUM (CARBONATE DE)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	•	FVL
aluminium 7429-90-5 [ALUMINIUM (MÉTAL)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
aluminium 7429-90-5 [ALUMINIUM (PULVÉRULENT)]		5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
aluminium 7429-90-5 [ALUMINIUM (FUMÉES DE SOUDAGE)]		5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

$\label{eq:predicted} \textbf{Predicted No-Effect Concentration (PNEC):}$

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau douce					0,006 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau salée					0,001 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau (libérée par intermittence)					0,018 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Usine de traitement des eaux usées.					10 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau douce)				0,996 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau salée)				0,1 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sol				0,196 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	oral					11 mg/kg food	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		12,25 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,33 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		12,25 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		3,571 mg/kg p.c./jour	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3,571 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374. épaisseur > 0,1 mm

temps de pénétration > 480 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

homogène Gris

Odeur Époxy

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

pH Il n'y a pas de données / Non applicable Point initial d'ébullition Il n'y a pas de données / Non applicable Point d'éclair 250 °C (482 °F); pas de méthode Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable Densité 1,16 - 1,20 g/cm3

(20 °C (68 °F))

Densité en vrac Il n'y a pas de données / Non applicable Viscosité 250.000 - 450.000 mpa.s

(Brookfield; 23 °C (73.4 °F); fréq. rot.: 2,5

min-1; Broche N°: 7)

Viscosité (cinématique) Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés explosives Il n'y a pas de données / Non applicable Solubilité qualitative Il n'y a pas de données / Non applicable Température de solidification Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Point de fusion Il n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité Température d'auto-inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Limites d'explosivité Il n'y a pas de données / Non applicable Coefficient de partage: n-octanol/eau Il n'y a pas de données / Non applicable Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Densité de vapeur Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit aux amines, alcoholes, acides et lessives.

Réaction avec les oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Les personnes allergiques aux résines époxydes ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Possibilité de réactions croisées avec d'autres combinaisons d'époxyde.

Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
				on		
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700) 25068-38-6	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	non spécifié
aluminium en poudre (pyrophorique) 7429-90-5	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
				on		
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine	LD50	23.000 mg/kg	dermal		lapins	
(Mw<700)						
25068-38-6						

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700)	légèrement irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
25068-38-6				

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700) 25068-38-6	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses	Résultat	Type de	Espèces	Méthode
No. CAS		test		
Résine époxy bisphénol	sensibilisant	Essai de	souris	OECD Guideline 429 (Skin
A-épichlorydrine		stimulatio		Sensitisation: Local Lymph
(Mw<700)		n locale		Node Assay)
25068-38-6		des		
		ganglions		
		lymphatiq		
		ues de		
		souris		

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700) 25068-38-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)			OECD Guideline 472 (Genetic Toxicology: Escherichia coli, Reverse Mutation Assay)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Substances dangereuses	Valeur	Valeur	Nombreuses	Temps	Espèces	Méthode
No. CAS	type			d'expositio		
			toxicologiqu	n		
			es			
Résine époxy bisphénol A-	LC50	1,75 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss (reported	OECD Guideline
épichlorydrine (Mw<700)					as Salmo gairdneri)	203 (Fish, Acute
25068-38-6						Toxicity Test)
Résine époxy bisphénol A-	EC50	9,4 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline
épichlorydrine (Mw<700)						201 (Alga, Growth
25068-38-6						Inhibition Test)
	NOEC	2,4 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline
						201 (Alga, Growth
						Inhibition Test)
Résine époxy bisphénol A-	NOEC	0,3 mg/l	chronic	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211
épichlorydrine (Mw<700)			Daphnia			(Daphnia magna,
25068-38-6						Reproduction Test)
aluminium en poudre	NOEC	> 100 mg/l	Fish	96 h	Salmo trutta	OECD Guideline
(pyrophorique)						203 (Fish, Acute
7429-90-5						Toxicity Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses	Résultat	Parcours	Dégradabilité	Méthode
No. CAS		d'application		

I	Résine époxy bisphénol A-	aérobie	5 %	OECD Guideline 301 F (Ready
	épichlorydrine (Mw<700)			Biodegradability: Manometric
	25068-38-6			Respirometry Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
(Mw<700)	Très Bioaccumulable (vPvB).
25068-38-6	

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3077
RID	3077
ADN	3077
IMDG	3077
IATA	3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)

RID MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)

ADN MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A. (Résine époxydique)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Epoxy

resin)

IATA Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Epoxy resin)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable
Non applicable
Non applicable
Polluant marin
Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
	Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

Les classifications de transport énoncées dans ce chapitre sont valables en général pour les marchandises emballées et en vrac. Pour les emballages présentant un volume net maximal de substances liquides de 5 l ou un poids net maximal de matières solides de 5 kg par emballage individuel ou intérieur, les exceptions DS 375 (ADR), 197 (IATA), 969 (IMDG) peuvent être appliquées, suite à quoi la classification de transport pour la marchandise emballée peut diverger.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0.9 (VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs

applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses :

Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26,

R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage

de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R

4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

N° tableau des maladies

professionnelles:

84 4 bis

Protection de l'environnement: Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540

(relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement





Phrases R:

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

Résine époxy bisphénol A-épichlorydrine (Mw<700)

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 9

No. FDS: 370230 V001.0

Révision: 27.05.2016

Date d'impression: 07.06.2016 Remplace la version du: -

Loctite Power Epoxy Metal

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Loctite Epoxy Metal Syringe 5 min, Comp. B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Colle époxide à 2 composants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000 Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency): +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Adhésif époxydique

Substances de base pour préparations:

Résine phénolique

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses	Numéro CE	Teneur	Classification
No. CAS	N°		
	d'enregistrement		
	REACH		
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) -phenol	202-013-9	1-< 5 %	Skin Corr. 1C
90-72-2	01-2119560597-27		H314
			Acute Tox. 4; Oral(e)
			H302
			Aquatic Chronic 3
			H412

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 30 °C

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle époxide à 2 composants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour

France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	V 1	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
				terme / Kemarques	
carbonate de calcium		10	Valeur Limite de Moyenne	Limite Indicative	FVL
471-34-1			d'Exposition		
[CALCIUM (CARBONATE DE)]					

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental	_	Valeur				Remarques
	Compartment	d'expositio n					
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Eau douce					0,084 mg/L	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Eau salée					0,0084 mg/L	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Eau (libérée par intermittence)					0,84 mg/L	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Usine de traitement des eaux usées.					0,2 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	* *	Voie d'expositio	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
		n				
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,31 mg/m3	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,2 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374. épaisseur > 0,1 mm

temps de pénétration > 480 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide

Lumière ambre Odeur Mercaptan

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

Il n'y a pas de données / Non applicable Point initial d'ébullition Il n'y a pas de données / Non applicable Point d'éclair > 150 °C (> 302 °F); pas de méthode Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable

1,02 - 1,06 g/cm3 Densité (20 °C (68 °F))

Il n'y a pas de données / Non applicable Densité en vrac

Viscosité 350.000 - 500.000 mpa.s

(Brookfield; 23 °C (73.4 °F); fréq. rot.: 2,5

min-1; Broche N°: 7)

Viscosité (cinématique) Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés explosives Il n'y a pas de données / Non applicable Solubilité qualitative Il n'y a pas de données / Non applicable Température de solidification Il n'y a pas de données / Non applicable Point de fusion Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité Température d'auto-inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Limites d'explosivité Il n'y a pas de données / Non applicable Il n'y a pas de données / Non applicable Coefficient de partage: n-octanol/eau Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactions avec des acides: dégagement de chaleur et de dioxyde de carbone.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,4,6-	LD50	1.200 mg/kg	oral		rat	
Tri(diméthylaminométhyl						
) -phenol						
90-72-2						

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,4,6-	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute
Tri(diméthylaminométhyl				Dermal Irritation / Corrosion)
) -phenol				
90-72-2				

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses	Résultat	Type de	Espèces	Méthode
No. CAS		test		
2,4,6-	non sensibilisant	Test	cochon	OECD Guideline 406 (Skin
Tri(diméthylaminométhyl		Buehler	d'Inde	Sensitisation)
) -phenol				
90-72-2				

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	d'expositio	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	LC50	153 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	ISO 7346-1 (Determination of the Acute Lethal Toxicity of Substances to a Freshwater Fish [Brachydanio rerio Hamilton-Buchanan (Teleostei, Cyprinidae)]
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	EC50	84 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	EC0	27 mg/l	Bacteria	16 h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	Non facilement biodégradable.	и прристоп	4,000000 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
2,4,6-	-0,66				21,5 °C	EPA OPPTS 830.7550
Tri(diméthylaminométhyl) -						(Partition Coefficient, n-
phenol						octanol / H2O, Shake Flask
90-72-2						Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) -phenol	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
90-72-2	Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0 %

(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs

applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses :

Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26,

R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage

de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R

4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

N° tableau des maladies

professionnelles:

84

Protection de l'environnement:

Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540

(relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés